RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

042201 Single Scrubs, 042215 Scrubs in a bucket 15, 042230 Scrubs in a bucket 30, 042272 Scrubs in a bucket 72, 042270 Scrubs Refill

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Lingettes nettoyantes pour les mains

Utilisations déconseillées

Application au rouleau ou au pinceau PROC10 ERC8A Utilisation intérieure dispersive et étendue d'auxiliaires technologiques dans des systèmes ouverts ERC8D Application extérieure dispersive étendue des auxiliaires technologiques dans les systèmes ouverts

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	ITW LLC & Co. KG
Rue:	Am Eichenbach 14
Lieu:	D-73054 Eislingen/Fils
Téléphone:	+49 800 6273002
e-mail:	skrautmann@itwindustrialsolutions.com; mreich@itwindustrialsolutions.com
Interlocuteur:	Produktsicherheit Mo. - Do. Téléphone: ++49 800 6273002 8.00 - 16.30 Fr. 8.00 - 14.00
e-mail:	info@itwindustrialsolutions.com
Internet:	www.itwindustrialsolutions.com
Service responsable:	Produktsicherheit Mo. - Do. 8.00 - 16.30 Fr. 8.00 - 14.00 Deutschland: Vergiftungs-Informations-Zentrale Freiburg 0761 19240 Swiss Toxicological Information Centre - Téléphone : +41 44 251 51 51 (in Switzerland dial 145) United Kingdom : National Poisons Information Service - Phone number : 8448920111 Österreich : Vergiftungsinformationszentrale Vienna - Telefon-Nummer : +43 1 406 43 43 Schweiz : Tox Info Suisse - Telefon-Nummer : +41 44 251 51 51 España : Instituto Nacional de Toxicología - Teléfono : +34 91 562 04 20 România (Romania): Spitalul de Urgenta Floreasca 021 230 8000 România (Romania): Spitalul de Urgenta Floreasca 021 230 8000 CAV "Ospedale Pediatrico Bambino Gesù" – Roma Tel. (+39) 06.6859.3726 CAV "Azienda Ospedaliera Università di Foggia" – Foggia Tel. 800.183.459 CAV "Azienda Ospedaliera A. Cardarelli" – Napoli Tel. (+39) 081.545.3333 CAV Policlinico "Umberto I" – Roma Tel. (+39) 06.4997.8000 CAV Policlinico "A. Gemelli" – Roma Tel. (+39) 06.305.4343 CAV Azienda Ospedaliera "Careggi" U.O. Tossicologia Medica – Firenze Tel. (+39) 055.794.7819 CAV Centro Nazionale di Informazione Tossicologica – Pavia Tel. (+39) 0382.24.444 CAV Ospedale Niguarda – Milano Tel. (+39) 02.66.1010.29 CAV Azienda Ospedaliera Papa Giovanni XXIII – Bergamo Tel. 800.88.33.00 CAV Centro antiveleni Veneto – Verona Tel. 800.011.858 Slovakia: National Toxicological Information Centre Bratislava +421 2 5465 2307 Czech Republic: Ministry of Health of the Czech Republic Chemical Substances and Biocidal Products Unit +420 267 082 236 Slovakia: National Toxicological Information Centre Bratislava +421 2 5465 2307

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Deutschland: ++49 800 6273002
Slovakia: National Toxicological Information Centre Bratislava +421

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ce produit est classé comme produit cosmétique et répond à toutes les dispositions du Règlement (CE) n°1223/2009 relatif aux produits cosmétiques et aux réglementations cosmétiques nationales.

2.2. Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Conseils supplémentaires

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

INCI:INGREDIENTS: AQUA, CITRUS AURANTIUM DULCIS PEEL EXTRACT LIMONENE, C12-14 ISOPARAFFIN, ISOPROPYL ALCOHOL, C12-14 PARETH-12, PROPYLENE GLYCOL, BENZYL ALCOHOL, PEG-40 HYDROGENATED CASTOR OIL, SORBITOL, SODIUM LAURETH SULFATE, ETHYLHEXYLGLYCERIN, BHT, PERFUME, LINALOOL, CITRAL, CINNAMAL

Composants dangereux

aucune/aucun (conforme au règlement (CE) nº 1907/2006 (REACH))

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Changer les vêtements imprégnés.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire boire immédiatement: Eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Eau. Eau additionnée de tensio-actif.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. Monoxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Information supplémentaire

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel Eloigner toute source d'ignition.

Pour les non-secouristes

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Pour les secouristes

Assurer une aération suffisante. Utiliser un équipement de protection individuel Eloigner toute source d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Pour le nettoyage Rincer abondamment avec de l'eau.

Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Recueillir mécaniquement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections 8 + 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Changer les vêtements imprégnés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.
Tenir à l'écart de: Kinder/Children/Enfants

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Les réglementations nationales doivent être également observées!

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Température de stockage recommandée 20°C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Respecter la date de péremption

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Conseils supplémentaires

Ne contient aucune substance en concentrations dépassant les limites fixées pour les postes de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés sans limitation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire: non indispensable.

Protection des mains

Protection des mains: non indispensable.

Protection de la peau

Protection corporelle: non indispensable.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Protection contre les risques thermiques

Risques thermiques sans limitation

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	solide
Couleur:	bleu
Odeur:	Orange/Citrus
Inflammabilité:	Entzündbarkeit (Flüssigkeit) : Brennt nicht Flammability (liquid) : Does not burn Inflammabilité (liquide) : Ne brûle pas
pH-Valeur (à 20 °C):	7
Densité:	0,98 g/cm³

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4. Conditions à éviter

Autres indications relatives aux conditions de stockage: cf. sous-rubrique 7.2

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucune donnée disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition en cas d'incendie: cf. rubrique 5. .

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Aucune donnée disponible

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. (Orangenterpene)

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Les propriétés écotoxicologiques de ce mélange sont déterminées par les propriétés écotoxicologiques de chacun des composants (voir section 3).
non persistant.

12.2. Persistance et dégradabilité

non persistant.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Propriétés perturbant le système endocrinien négligeable

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

150202 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection; absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Résidus

150202 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection; absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses; déchet dangereux

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150202 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; absorbants, matériaux filtrants, chiffons d'essuyage et vêtements de protection; absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et vêtements de protection contaminés par des substances dangereuses; déchet dangereux

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.
14.4. Groupe d'emballage:	Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:	Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV):	VOC-Gehalt: 132,5g/l VOC content: 132.5g/l

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

Législation nationale

Classe risque aquatique (D):	1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)